

• FORMATIONS 2025

Protection des Données Personnelles





Nicolas Bourgeois
Directeur

Progymna quoi ? Un nom aussi imprononçable qu'il vous sera facile à retenir.

On a tout fait pour nous dissuader de l'utiliser : trop compliqué à retenir, à écrire sur internet, on ne sait pas ce que ça veut dire... Alors voici quelques mots sur son origine et pourquoi il résume notre pédagogie.

Progymnasmata a 2 sens : à l'origine ce sont des exercices, "pour (*pro*) les gymnastes (*gymnasma*)". Bref, des exercices pour s'échauffer et s'entraîner. Par extension, ce sont des jeux pour enseigner aux élèves la rhétorique et le discours de manière progressive, ludique et amusante (on dirait aujourd'hui, séquencée, gamifiée et impliquante....).

Avant de devenir de grands orateurs, ils ont commencé par des défis simples, pour apprendre les mots, les reformuler, se les approprier. On commence par détourner la fable du Corbeau et le Renard, avant de changer le monde par la force de ses discours. Nous croyons en cette pédagogie, et on vous le prouve avec Progymnasmatic, que vous saurez retenir et prononcer dans un instant.

Séquençons en 3 mots facilement prononçables :

PRO (*professionnel*) : notre pédagogie repose sur le jeu sérieux et de l'interaction pour vous transmettre des compétences concrètes dans votre cadre professionnel.

GYMNASE : le lieu où on s'entraîne, car il faut avouer que le RGPD est parfois acrobatique. On pratique pour éviter un claquage du grand écart légal, une foulure de conformité ou une fracture du PIA.

MATIC : Parce que le RGPD, c'est automatique. On vous apprend à devenir autonome et à mettre en place vos outils pour vous faciliter le quotidien.

PRO + GYMNASE + MATIC -> PROGYMNASEMATIC -> PROGYMNASMATIC

Arrivez-vous à prononcer notre nom et à vous en rappeler désormais ?

C'est encore plus simple avec le RGPD. Nous utilisons des progymnasmata de la protection des données. C'est notre raison d'être et pourquoi nous conservons ce nom malgré toutes les objections : nous proposons des exercices sérieux sans se prendre au sérieux, pour transformer des notions abstraites en compétences concrètes, en transformant la difficulté initiale en situation professionnelle ludique.

Voici notre approche, notre conviction, notre savoir faire et ce que nous proposons dans nos formations. L'objectif est d'acquérir des compétences professionnelles avec des jeux sérieux, simplement parce que le cerveau est bien fait et que cela aide à la mémorisation. Vous repartez avec une capacité à faire ce qui paraissait compliqué de prime abord. En adoptant notre pédagogie à vos situations métiers, vous vous appropriez les compétences qui vous permettront de réaliser une analyse d'impact, tenir les registres, répondre aux demandes d'exercice de droits, déterminer vos obligations, sécuriser la sous traitance, etc. C'est dans cet esprit que nous vous accompagnons dans la création et l'animation de nos formations sur mesure ou sur étagère.

Maintenant que vous avez réussi à le prononcer, parce qu'on est les premiers à vouloir simplifier pour rester pragmatiques, on vous a facilité le site web : pgmtic.fr ou progymnasmatic.fr c'est au choix.

Nos formations RGPD

Démarrer votre mise en conformité	04
Appliquer le RGPD dans les départements RH	06
Conduire une Analyse d'Impact en Protection des Données (AIPD)	08
L'essentiel du RGPD pour les équipes marketing	10
Données personnelles : mieux négocier la sous-traitance	12
Intégrer les exigences "Privacy by Design"	14
Acquérir les Compétences DPO du référentiel CNIL	16

Démarrer votre mise en conformité



Prérequis

Pas de prérequis.



Objectifs de la formation

- **Connaître** les principes fondamentaux du RGPD et les concepts clés associés ;
- **Identifier** les principales obligations et responsabilités des acteurs d'un traitement de données personnelles ;
- **Appliquer** les bonnes pratiques pour la collecte et le traitement des données personnelles ;
- **Identifier** la documentation à mettre en œuvre.

MOD Reconnaître les notions fondamentales

1

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de connaître les principes essentiels du RGPD en identifiant :

- les notions essentielles de l'article 5 du RGPD
- les concepts clés (traitement, données personnelles, données particulières)
- le rôle de chacun des acteurs (responsable de traitement, sous-traitant, destinataires...)

MOD Vérifiez vos obligations et celles de vos partenaires

2

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de respecter les obligations qui le concernent en :

- identifiant les obligations à respecter
- sachant les transposer dans son contexte professionnel
- déterminant s'il faut nommer un DPO et tenir des registres

MOD Sécuriser les traitements de données personnelles en créant une check-list de contrôle

3

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de mettre ses traitements en conformité en :

- appliquant les bonnes pratiques de collecte, minimisation et conservation des données
- attribuant une base légale appropriée
- identifiant les transferts de données internationaux
- formulant les finalités adaptées aux besoins opérationnels

MOD Répondre aux demandes d'exercice de droits

4

À l'issue de la formation, l'apprenant est en mesure de répondre efficacement aux demandes d'exercices de droit (accès, rectification, suppression, etc.) en :

- appliquant le principe de transparence
- identifiant les prérequis de chacun des droits
- reconnaissant les exceptions existantes
- appliquant un process et les bonnes pratiques

MOD **Évaluer son niveau de risque et les mesures à mettre en place**

5

À l'issue de la formation, l'apprenant est en mesure d'identifier les mesures de sécurité et de confidentialité à mettre en place en :

- appliquant le modèle de risques CIA (confidentialité, intégrité, accessibilité)
- utilisant le Guide de la CNIL

MOD **Anticiper les risques par une analyse d'impact sur la protection des données (AIPD)**

6

À l'issue de la formation, l'apprenant est en mesure d'initier une AIPD, d'évaluer les risques liés aux traitements des données personnelles et de documenter des mesures appropriées pour garantir la protection des données en :

- sachant quand réaliser une AIPD
- créant un scénario des risques
- documentant l'AIPD dans l'outil de la CNIL

MOD **Faciliter la tenue des registres en s'appuyant sur des modèles existants**

7

À l'issue de la formation, l'apprenant est en mesure de créer et de tenir à jour les documents et registres nécessaires pour démontrer la conformité de son organisation au RGPD en :

- identifiant les éléments à inclure dans le registre
- identifiant les interlocuteurs clés et la documentation qui les concerne

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :
2 jours (2 x 7 heures)

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel.



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :
Nous consulter
Extra :
1 200 € H.-T./ apprenant
Frais de transcription en langue des signes française / Transcription informatique :
nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil
nbo.rgpd@protonmail.com
Accessibilité aux personnes en situation de handicap.
Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.

Appliquer le RGPD dans les départements RH



Prérequis

Pas de prérequis.



Objectifs de la formation

- **Connaître** les notions clés du RGPD liées aux données personnelles ;
- **Maîtriser** les bases légales et les principes de proportionnalité dans le traitement des données RH ;
- **Maîtriser** les notions d'évaluation et de profilage en matière RH ;
- **Appliquer** les référentiels de recrutement de la CNIL ;
- **Constituer** la documentation RGPD pour les aspects RH.

MOD Identifier les données personnelles

1

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- identifier les données personnelles
- distinguer les différentes catégories de données personnelles en RH
- reconnaître les principaux traitements de données utilisées dans les activités RH

MOD Sécuriser la conformité des traitements RH en appliquant les principes essentiels

2

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- identifier les bases légales
- évaluer la proportionnalité du traitement des données par rapport à l'objectif poursuivi
- connaître les durées de conservation des traitements les plus courants

MOD Mettre en œuvre des traitements de profilage et d'évaluation respectueux du RGPD

3

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- maîtriser le concept de profilage et ses implications dans le contexte des ressources humaines (exemple : People Review)
- déployer les mesures pour assurer la protection des droits des personnes concernées

MOD **Gérer les demandes des salariés en coopération avec le DPO**

4

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- déterminer les droits que les salariés peuvent exercer auprès de la direction des ressources humaines
- évaluer avec le DPO la réponse à apporter, les prérequis, contexte et exceptions éventuellement applicables

MOD **Documenter la conformité RH**

5

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- identifier la documentation nécessaire au service RH
- recenser l'information à apporter aux salariés
- contribuer à la création des documents clés (PIA, chartes d'utilisation des ressources de l'entreprise - règlement intérieur, contrats de travail...) avec le DPO et les autres parties prenantes

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :
1 journée (7h)

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel.



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :

Nous consulter

Extra :

700 € H.-T./ apprenant

Frais de transcription en langue des signes française /

Transcription informatique :

nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil

nbo.rgpd@protonmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.

Conduire une Analyse d'Impact en Protection des Données (AIPD)



Prérequis

Bonne connaissance du RGPD, ses notions et de ses acteurs clés (qualification des acteurs, bases légales).



Objectifs de la formation

- **Savoir** quand effectuer une étude d'impact ;
- **Appliquer** une approche adaptée aux risques ;
- **Quantifier** les probabilités et les impacts ;
- **Documenter** le contenu d'une AIPD avec l'outil de la CNIL.

MOD Identifier quand réaliser une Analyse d'Impact en Protection de Données

1

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'identifier les critères pour déterminer la nécessité de réaliser une étude d'impact pour un traitement qu'il met en œuvre en utilisant :

- la liste des AIPD obligatoires
- la liste des AIPD dispensés
- les bonnes pratiques en cas de doute sur un traitement

MOD Reconnaître les catégories de violations de Données

2

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'identifier les risques de violation de données personnelles des traitements qu'il met en œuvre dans un projet en :

- reconnaissant les violations de confidentialité
- reconnaissant les violations d'Intégrité
- reconnaissant les violations de disponibilité

MOD Évaluer et quantifier les risques

3

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'évaluer les risques d'un traitement qu'il met en place en :

- identifiant les menaces et événements redoutés
- cartographiant les sources de risque
- quantifiant les impacts en cas de réalisation du risque
- estimant les probabilités de réalisation

MOD **Piloter l'étude d'impact**

4

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de coordonner la réalisation d'une étude d'impact en sachant :

- définir les responsabilités du DPO
- identifier les acteurs clés
- recenser la documentation existante

MOD **Utiliser l'outil de la CNIL**

5

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'utiliser l'outil de la CNIL pour formaliser les PIA en :

- sachant remplir les champs de l'outil de la CNIL : contexte, principes fondamentaux, évaluation des risques
- documentant les réponses

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :
1 journée (7h)

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel.



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :

Nous consulter

Extra :

700 € H.-T./ apprenant

Frais de transcription en langue des signes française /

Transcription informatique :

nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil

nbo.rgpd@protonmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.

L'essentiel du RGPD pour les équipes marketing



Prérequis

Pas de prérequis.



Objectifs de la formation

- **Identifier** les implications du RGPD dans les activités marketing ;
- **Évaluer** l'impact de la base légale et du consentement dans le traitement des données personnelles ;
- **Savoir gérer** les profils et les segments de données en conformité avec le RGPD ;
- **Appliquer** les principes de minimisation et de pertinence des données ;
- **Collaborer** efficacement avec le DPO.

MOD Appliquer le RGPD dans le marketing

1

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier comment le RGPD impacte les pratiques marketing en :

- connaissant les responsabilités et les obligations des équipes marketing en matière de protection des données personnelles
- évaluant les risques et les conséquences de la non-conformité au RGPD

MOD Choisir des bases légales adaptées au traitement

2

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de documenter les bases légales permettant le traitement des données personnelles en marketing en :

- sachant comment obtenir un consentement valide et conforme au RGPD
- sécurisant le choix d'une base légale avec le DPO
- appliquant les principes de transparence et de révocabilité du consentement dans les actions marketing

MOD Maîtriser les notions de profilage et de ciblage :

3

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les règles et les limites du profilage des données personnelles des données en :

- distinguant les notions de profilages et de décisions automatisées
- respectant les droits des personnes concernées

MOD Mettre en place la prospection

4

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les règles applicables aux différents canaux de prospection pour :

- sécuriser les relations avec les partenaires de l'écosystème
- appliquer une communication commerciale respectant le cadre réglementaire

MOD Constituer sa documentation avec le DPO

5

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier la documentation à mettre en place
- de justifier le cas échéant le recours à l'intérêt légitime ou le respect d'un consentement adéquat
- de documenter les choix marketing et démontrer que les pratiques sont respectueuses des droits des personnes

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :

1 journée (7h)

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel.



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :

Nous consulter

Extra :

700 € H.-T./ apprenant

Frais de transcription en langue des signes française /

Transcription informatique :

nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil

nbo.rgpd@protonmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.

Données personnelles : mieux négocier la sous-traitance



Prérequis

Une bonne connaissance des principes fondamentaux du RGPD est recommandée.



Objectifs de la formation

- **Qualifier** le rôle des Parties ;
- **Identifier** les obligations et responsabilités des acteurs ;
- **Encadrer** ses contrats sous-traitance RGPD ;
- **Connaître** les bonnes pratiques recommandées par la CNIL.

MOD **Sous-traitance : qualifier les parties**

1

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de qualifier les rôles des parties prenantes lorsque plusieurs parties interviennent dans un traitement en :

- distinguant les rôles de Responsables (RT), Sous-traitants (ST) et Responsables Conjoints (RT CO), ST et des RT CO
- connaissant les critères permettant de déterminer la qualité de RT / ST / CO RT
- justifiant la qualification retenue au regard des critères et de la jurisprudence applicable

MOD **Identifier les responsabilités respectives du RT et du ST**

2

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'établir les obligations et responsabilités des acteurs en :

- identifiant quelles sont les responsabilités et obligations respectives des acteurs
- connaissant l'articulation entre les responsabilités des RT et ST

MOD **Sécuriser le recours à un sous-traitant**

3

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de reconnaître les obligations du ST en identifiant :

- le niveau de conformité qu'il doit acquérir
- les conditions pour faire appel à des sous-traitants ultérieurs
- les obligations de communication
- la portée de son devoir de conseil et assistance

MOD Appliquer les bonnes pratiques contractuelles

4

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'appliquer les bonnes pratiques pour l'encadrement des contrats en :

- identifiant les bonnes pratiques recommandées par la CNIL en matière de contractualisation
- appliquant les recommandations du guide des sous-traitants

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :
1 journée (7h)

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel.



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :
Nous consulter

Extra :
700 € H.-T./ apprenant
Frais de transcription en langue des signes française /
Transcription informatique :
nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil
nbo.rgpd@protonmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.

Intégrer les exigences “Privacy by Design”



Prérequis

Pas de connaissances préalables, mais requiert d'être amené à traiter des données personnelles lors de la mise en place de projets.



Objectifs de la formation

- **Connaître** les principes fondamentaux du Privacy by Design ;
- **Identifier** les risques de violations des Données à Caractère Personnel ;
- **Encadrer** les relations avec les Partenaires et les Sous-traitants ;
- **Constituer** une documentation pour justifier la conformité des projets.

MOD Identifier les principes fondamentaux du Privacy by Design

1

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'identifier les exigences liées à l'article 5 du RGPD des traitements qu'il utilise en :

- connaissant le principe de limitation des finalités
- identifiant les informations à fournir au titre des principes de Transparence, de Licéité et de Loyauté
- en vérifiant que les données sont utilisées conformément aux principes d'Exactitude, de Minimisation et de Conservation

MOD Lister les obligations à la charge des sous-traitants

2

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'encadrer les relations avec sous-traitants :

- En connaissant les exigences applicables aux sous-traitants
- Créer une check-list de contrôle pour simplifier la gestion des partenaires conformément à l'article 28

MOD Cartographier et évaluer les risques de violations de données

3

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'identifier les risques applicables à ses traitements selon le modèle CIA en :

- reconnaissant les violations de confidentialité
- reconnaissant les violations d'Intégrité
- reconnaissant les violations de disponibilité
- identifiant les risques et scénarios de risques dans les projets

MOD Constituer sa documentation

4

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'identifier la documentation disponible en :

- créant une check-list projet
- évaluant la documentation qui relève de ses compétences
- optimisant la collaboration avec le DPO

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :
1 journée (7h)

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel.



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :
Nous consulter

Extra :
700 € H.-T./ apprenant
Frais de transcription en langue des signes française /
Transcription informatique :
nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil
nbo.rgpd@protonmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.

Acquérir les Compétences DPO du référentiel CNIL



Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes occupant ou souhaitant occuper un poste de DPO, ou à toute personne travaillant en lien avec la protection des DCP (adjoint DPO, référent RGPD, audit d'activité DPO...) et tout particulièrement le RGPD et la loi Informatique et Libertés. Pas de prérequis de connaissance préalable, mais un intérêt pour la partie juridique, technique et organisationnelle est recommandé.



Objectifs de la formation

- **Renforcer** les compétences techniques, organisationnelles et juridiques nécessaires au DPO ;
- **Savoir qualifier** les traitements de données personnelles ;
- **Organiser** sa veille ;
- les missions du DPO ;
- **Traiter** les transferts internationaux ;
- **Mettre** en œuvre les droits des personnes concernées.

MOD Le rôle et la place du DPO

1

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure positionner le poste de DPO en :

- connaissant les missions attribuées au DPO
- maîtrisant les attendus de la fonction et de la position du DPO dans l'entreprise

MOD Connaître les caractéristiques essentielles des traitements de Données personnelles

2

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de connaître les caractéristiques essentielles des traitements de DCP lorsqu'il est amené à traiter des données personnelles en :

- identifiant les caractéristiques d'un traitement, des fichiers, des traitements de DCP et en reconnaissant les divers types de DCP et les conditions en autorisant ou non la mise en œuvre ;
- reconnaissant une finalité et identifiant lorsqu'elle n'est pas respectée
- vérifiant les informations à fournir

MOD Les acteurs

3

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de Qualifier les acteurs participant aux traitements de données personnelles mis en œuvre en sachant :

- définir les Responsables, Sous-Traitants, Tiers et Destinataires
- appliquer les notions de Responsables, Sous-Traitants, et Destinataires

MOD Évaluer un traitement

4

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'évaluer un traitement qui lui est soumis en :

- attribuant la bonne base juridique
- identifiant si un consentement est valide
- reconnaissant une situation de profilage
- déterminant si des données sont sensibles, proportionnées et/ou pertinentes

MOD Intégrer le contexte international

5

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de prendre en compte la dimension internationale et locale applicable aux traitements de données personnelles en :

- identifiant les missions des organismes de contrôles et du Comité Européen de Protection des Données
- identifiant quand et comment le RGPD et les autres normes juridiques applicables s'articulent
- identifiant les cas où il est possible de transférer hors UE
- sachant reconnaître les transferts et les instruments juridiques adaptés

MOD Répondre aux exercices de droit

6

À l'issue de la formation, le participant saura comment traiter les demandes des clients et collaborateurs dans le cadre d'une demande d'exercice de droits en :

- sachant reconnaître les droits des personnes
- distinguant le droit à la portabilité, quand et comment y répondre
- distinguant le droit d'accès, quand et comment y répondre
- distinguant le droit d'opposition, quand et comment y répondre
- distinguant le droit d'effacement, quand et comment y répondre
- distinguant le droit de rectification, quand et comment y répondre
- distinguant le droit à la limitation, quand et comment y répondre

MOD Maîtriser le cycle de vie des données

7

À l'issue de la formation, le participant pourra intégrer la prise en compte du Cycle de vie des données lorsqu'il est amené à traiter des Données à Caractère Personnel en :

- sachant reconnaître les différentes étapes du cycle de vie des données et les durées de conservation associées
- connaissant les principes de l'archivage
- appliquant le principe d'exactitude des données

MOD Sécurité : notions essentielles

8

À l'issue de la formation, le participant connaîtra les principes techniques et organisationnels à intégrer pour sécuriser l'accès aux données en :

- identifiant les mesures essentielles pour améliorer la sécurité des traitements de données personnelles lors de l'évaluation des risques
- connaissant
 - les principes de l'authentification
 - les principes des habilitations
 - les principes du chiffrement
 - les principes de journalisation
 - les principes de l'anonymisation
 - les principes de la pseudonymisation

MOD Recenser les obligations des acteurs

9

À l'issue de la formation, le participant connaîtra les obligations des acteurs dans le cadre d'un traitement de données en :

- identifiant les principes et obligations relatifs à l'Accountability, la mise en place de mesures organisationnelles, de documentation et de contrôle qui y sont attachées
- connaissant les principes et obligations relatifs à la sous-traitance
- identifiant les risques liés aux pertes, modifications et accès illégitimes
- identifiant les situations de responsabilité conjointe de traitement et en mettant en œuvre le régime associé
- sachant lire et remplir les registres

18 Formations RGPD

MOD Se faciliter la conformité

10

À l'issue de la formation, le participant pourra démontrer la mise en œuvre du principe d'Accountability lors d'un contrôle en :

- identifiant et mettant en œuvre les principes et obligations relatifs au Privacy by Design
- réalisant des analyses d'impact
- identifiant les garanties des codes et certifications approuvés

MOD Rester à jour

11

À l'issue de la formation, le participant saura maintenir son niveau de connaissance lorsque c'est nécessaire en sachant :

- mettre en place une veille technique
- mettre en place une veille jurisprudence

Modalités pratiques et pédagogiques



Durée :
5 jours (5 x 7h).

Modalités et délai d'accès :

- Sur inscription préalable, date et lieu déterminés dans la convention ;
- Présentiel intra, extra ou distanciel (distanciel modulable en séquences jusqu'à 3h/jours).



Méthodes, moyens, sources pédagogiques, modalités d'évaluation.

- Exposé théorique ;
- Évaluation au fur et à mesure de la formation ;
- Mises en situation ;
- Rédaction d'outils documentaires ;
- Serious Game ;
- Programme de formation ;
- Supports de cours.



Évaluation

- Quizz ;
- Cas pratiques corrigés ;
- Co construction de procédure.

TARIFS

Intra :

Nous consulter

Extra :

2 500 € H.-T./ apprenant

Frais de transcription en langue des signes française /

Transcription informatique :
nous consulter.

> CONTACTS

NBO Conseil

nbo.rgpd@protonmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contactez-nous en amont pour évaluer ensemble les aménagements qui pourraient être nécessaires et adapter dans la mesure du possible le lieu de formation aux spécificités vous concernant.





NBO CONSEIL
28, RUE CLAUDE LORRAIN
59800 LILLE

Tél. 07 71 44 08 54
nbo.rgpd@protonmail.com

